



Fiche phytosanitaire carotte



ADDITIF du 29 mars 2019


Tri-Soil contre champignons pythiacées

Informations générales sur le produit :

Nom du produit	Tri-Soil
Substance active	<i>Trichoderma atroviride</i> souche I-1237
DRE	6 h en plein champ et 8 h sous abri
ZNT aquatique	5 m

Liste des usages autorisés sur carotte :

Usages	Dose	Stade application	DAR	Nombre maxi. d'applications
Carotte * Trt Part. Aer. * Champignons (pythiacées)	10 kg/ha	Jusqu'au stade BBCH 45 ⁽¹⁾	3 j	1/an
Carotte * Trt Sol * Champignons (pythiacées)	5 kg/ha	Au stade BBCH00	F (BBCH 00)	

- Produit de **biocontrôle** et **UAB** (Utilisable en Agriculture Biologique) 
- **Exempt de LMR**
- Descriptif du produit : la substance active est un champignon *Trichoderma atroviride* souche I-1237 à la concentration de 10⁸ CFU/g
- Mode d'action : *Trichoderma atroviride* agit par antagonisme, compétition spatiale, parasitisme et libération de composés volatils sur certains champignons pathogènes du sol
- Efficacité : plusieurs années d'essais au SILEBAN (Station d'expérimentation et de développement légumière de Normandie) contre la **maladie de la tâche (cavity spot)** sur carotte ont montré une efficacité comparable voir supérieure à la référence conventionnelle
- Classement toxicologique et mention de danger : non classé
- Vérifier la compatibilité en cas de mélange
- Formulation poudre mouillable (WP)
- Firme : Agrauxine

(1) Stade BBCH 45 : racines, tiges ou tubercules ont atteint 50% de leur taille finale

Réalisé avec le soutien financier de :



L'Europe investit dans les zones rurales

Financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.